Leberbergisches Wochenblatt.

JOURNAL DU JURA, CANTON DE BERNE.

No 42.

IX. Jahrgang. *IX.me Année.*

Pruntrut. Samstag, 8. October 1825. *Porrentruy.* Samedi, 8 Octobre 1825.

Ackerbau.

Diejenigen unsrer Leser welche sich mit dem Flachsbau beschäftigen wollen, werden uns Dank wissen, ihnen gegenwärtigen, aus Dinglers Polytechnischem Journal gezogenen Artikel, mitgetheilt zu haben; wir sind überzeugt daß wenn ein Landwirth der einige Chemische Kenntnise besitzt, oder besser noch ein Chemiker, die hier beschriebenen Versuche fortsetzen will, er leicht das Mittel finden wird, den sogenannten bleyfarbenen Streifen, in dem Landflächsenen Garn vorzubeugen, oder dieselben wegzuschaffen, eine Frage für deren Beantwortung, zufolg der in No. 31 des Leberbergischen Wochenblatts, Jahrgang 1824, enthaltenen Publication, der hohe Commerzien Rath, den 1. Aprill 1826 einen Preis von Fr. 400 ertheilen wird.

Ueber das Einweichen des Flachses, und die Wirkung dieser Operation auf die Farbe und die Güte des Flachses, nebst einigen Bemerkungen über die Vortheile des Ausraufens des Flachses vor der vollen Reife desselben. Von Gavin Inglis, Esqu.

Herr Gill bemerkt in einem kurzen Vorworte zu diesem aus dem Philosophical Magazine, 1818 entlehnten Aufsaze, daß die neuere Methode, Hanf

Agriculture.

Ceux parmi nos lecteurs qui veulent s'occuper de la culture du lin, nous sauront gré de leur avoir communiqué le présent article, tiré du Journal polytechnique de Dingler: en continuant la série des expériences dont il rend compte, nous sommes persuadés qu'il sera facile à un agriculteur un peu versé en chimie, ou mieux encore à un chimiste, de trouver *le moyen de prévenir ou faire disparaître les raies couleur de plomb, dans le fil et les toiles de lin*; question pour la solution de laquelle le haut Conseil de commerce décernera un prix de L. 400, au 1.er avril 1826, suivant la publication insérée au N.o 31 du Journal du Jura, année 1824.

Observations sur le rouissage du lin dans l'eau, et l'effet de cette opération sur sa couleur et sa qualité, et sur l'usage d'arracher le lin avant son entière maturité; par Gavin Inglis, Esq.

M. Gill, dans une courte préface à cet extrait, tiré du *Philosophical Magazine* 1818, observe que la nouvelle méthode de préparer

und Flachs ohne Röstung zuzubereiten, und den Alkohol zur Ausziehung der Gummiharzigen Theile statt der Fäulniß zu benützen, so wie die häufige Erneuerung des Röstungs-Wassers, wodurch der Flachs und Hanf in 12 Tagen, statt wie gewöhnlich, in drey Wochen gar wird, und zugleich eine mehr biegsame und seidenartige Faser erhält, nicht neu ist, sondern von Hrn. Inglis, zu Streathendry Bleackfield, schon im October 1817 in der oben angeführten Zeitschrift angegeben wurde.

„Als ich im Jahr 1801 in Dumbartonshire die Dampfbleiche einführen wollte, gab man mir einige Spindeln mit Garn, das zum Weben zugerichtet werden sollte. Ich bemerkte an der Glätte des Fadens etwas, das meine Aufmerksamkeit auf sich zog. Nachdem ich dieses Garn über Nacht in warmes Wasser eingeweicht hatte, um es zur Dampfbleiche zuzubereiten, erstaunte ich über die Veränderung an der Farbe desselben, und über die Menge Färbestoffes, die das Wasser aufgelöset hatte. Das Garn wurde dann gewaschen, ausgerungen und in schwacher Kali-Lauge gebeucht, worauf es auf ungebleichter Leinwand ausgebreitet wurde, um den Dampf auf dasselbe einwirken zu lassen. Nachdem letzteres die gewöhnliche Zeit über geschehen war, wurden die Decken abgenommen, und man fand das Garn weißer, als man es ehevor unter ähnlichen Umständen noch nie gesehen hat. Es wurde im Strome so lange, als noch einiger Färbestoff aus demselben abging, gewaschen, und zwey Tage lang auf das Gras gelegt. Ich erinnere mich wohl, daß die Farbe desselben von der Art war, daß sie in mir die Idee erweckte, als ob irgend eine wichtige Entdeckung für die Flachsbereitung das Resultat hiervon werden könnte, wenn man dieselbe weiter verfolgen wollte. Ich erkundigte mich alsogleich nach der Frau, welcher dieses Garn gehörte, und sie sagte mir, daß sie es von einer Person in der Nachbarschaft habe, deren Namen sie mir nannte. Ich fragte bei dieser Person nach, und erfuhr, daß sie es auf dem Markte zu Kilmarnock gekauft hat.

Dabei blieb es, bis im nächsten Sommer der Flachs gerauft wurde. Ich wünschte sehr, der Sache, wo möglich, auf die Spur zu kommen, und hielt es für das beste, die ganze Streke zwischen Stirling und Kilmarnock zu durchreisen. Meine Zeit war zu beschränkt; ich sah aber genug, um zu begreifen, daß das ganze Geheimniß darin bestand, den Flachs ehe zu raufen, als er zu sehr reif geworden ist; ich fand aber auch, daß durch ungeschickte Wässerung der ganze Vortheil wieder verloren gehen kann.

le lin et le chanvre sans rouissage, et d'employer, pour en détacher les parties résino-gommeuses, au lieu de la putréfaction, l'alcohol, ainsi que le renouvellement fréquent de l'eau employée au rouissage, méthode au moyen de laquelle douze jours suffisent pour une opération qui demandait autrefois trois semaines, et qui rend le lin en même temps plus souple et plus soyeux, n'est pas nouvelle, et qu'elle a déjà été enseignée par M. Inglis dans la feuille ci-dessus indiquée, en octobre 1817, où il dit:

» Voulant introduire en 1801 le blanchissage à la vapeur, au Dumbartonshire, on me présenta quelques fuseaux de fil qui devait être préparé pour le tissage; j'y remarquai un certain lustre qui attira mon attention. Après avoir mis tremper ce fil dans l'eau pendant la nuit, afin de le préparer au blanchiment à la vapeur, je fus étonné du changement de couleur qu'il avait éprouvé, et de la quantité de principe colorant que l'eau venait de dissoudre. Ce fil fut lavé, tordu et passé à une lessive alcaline faible, après quoi on l'étendit sur de la toile non blanchie, pour le soumettre à l'effet de la vapeur. Cette opération terminée, on le découvrit et on trouva le fil beaucoup plus blanc que tout ce qu'on avait vu jusques là dans ce genre, et sous les mêmes circonstances. Il fut lavé à la rivière aussi long-temps qu'il s'en détachait encore quelque principe colorant, et étendu ensuite pendant deux jours dans le pré. Je me rappèle très-bien que sa nuance était telle, que j'en conçus l'idée *qu'une découverte importante pour la préparation du lin, pourrait en résulter, si on voulait continuer les essais.* M'étant informé auprès de la femme à laquelle appartenait ce fil, d'où il venait, elle me dit qu'elle le tenait d'une personne du voisinage qu'elle me nommait. Je parlai à cette personne, et j'appris qu'elle l'avait acheté au marché de Kilmarnock.

La chose en resta là jusqu'au moment où l'été suivant on arracha le lin. Je désirais beaucoup de me procurer à cet égard des renseignemens exacts, et pour y réussir, je me mis à parcourir toute la campagne entre Stirling et Kilmarnock. Mon temps était limité; mais je vis assez pour comprendre que tout le secret consistait à récolter le lin avant sa parfaite maturité; mais je trouvai aussi que des fautes commises pendant le rouissage en pouvaient faire perdre tout l'avantage.

Ich sah den Flachs in allen seinen Perioden vom Raufen bis zum Trocknen nach der Wässerung, und ich fand allgemein, daß man denjenigen Flachs, der zu den feinsten Arbeiten bestimmt ist, vor allen andern raufte, so daß er unter allem der grünste ist, und daß der weißeste Flachs derjenige ist, der nach dem Trocknen in Quellen gewässert wurde. Man war in dieser Gegend sehr aufmerksam auf die Wässerung des Flachses, und ließ denselben nicht so lang im Wasser, als ich nach meinen bisherigen Ansichten, und dem bey uns gebräuchlichen Verfahren für nöthig hielt; man breitete auch denselben nach dem Wässern nicht auf dem Rasen aus, wie es bey uns gewöhnlich ist, sondern trocknete denselben nach dem Wässern in Hütten (hutting).

Da das Bleichen der Hauptgegenstand meiner Untersuchungen war, so mußte ich natürlich auf die verschiedenen Nuancen der Farbe nach dem Wässern sehr aufmerksam seyn, und ich fand überall, daß der weiße Flachs in Quellen, und der dunklere in Sümpfen oder Gruben gewässert wurde, die man dort grub, wo man sich am leichtesten Wasser verschaffen konnte. Wenn ich von Quellen spreche, so verstehe ich darunter einen kleinen Wasserstrahl, der einen Damm nöthig macht, um das Wasser in einer für eine kurze Zeit über gegrabenen Grube zu fassen, in welcher es den Flachs bedeckt. „ (Es ist also eben so viel, bemerkt Hr. Gill, als wenn man, nach der neueren Methode, das Wasser alle Stunden und so lange wechselt, bis es nicht mehr von dem Flachse gefärbt wird).

Das immerwährende Zuströmen von frischem reinen Wasser hindert, wie es mir scheint, die Ablagerung des Färbestoffes (von welchem ich weiter unten sprechen werde), indem es denselben immer abwäscht und wegführt, nachdem er bereits aus dem Flachse ausgezogen worden ist. Ich hatte später Gelegenheit mich hiervon zu überzeugen, als ich eine Grube auf diese Weise anlegte, wodurch der Flachs bedeutend weiß geworden ist, während derselbe Flachs, in mehreren Gruben, die keinen Abzug hatten, obschon diese in derselben Erde angelegt waren, und dasselbe Wasser erhielten, eine sehr dunkle Farbe hatte.

Meine damahligen Verhältnisse gestatteten mir nicht, Versuche in jenem Umfange anzustellen, in welchem die Wichtigkeit der Sache dieselbe erforderte. Ich will jedoch erzählen, wie weit ich dieselben damahls trieb. Das Resultat, welches ich erhielt, bestand darin, daß das Wässern des Flachses unter verschiedenen örtlichen Umständen

J'observai le lin dans toutes ses périodes depuis le moment de la récolte jusqu'à celui où on le faisait sécher après le rouissage dans l'eau, et je remarquai que généralement le lin destiné aux ouvrages les plus fins, était arraché le premier, de sorte qu'il est plus verd que toutes les autres qualités, et que le lin le plus blanc était celui qui, après avoir été séché, avait été roui dans des sources. *On mettoit dans cette contrée beaucoup d'attention au rouissage du lin dans l'eau; on ne l'y laissait pas aussi long-temps que je l'avais cru nécessaire jusqu'ici, d'après la méthode suivie chez nous;* on ne l'étendait pas sur le gazon après l'avoir retiré de l'eau, comme on a l'usage chez nous, mais on le séchait dans des baraques construites à cet effet.

Comme le blanchissage était l'objet essentiel de mes recherches, je devais observer principalement les diverses nuances du lin après qu'il était retiré de l'eau, et je trouvai partout que *le lin blanc* avait été roui dans des sources, et celui *d'une couleur plus foncée*, dans des marais ou des fosses qu'on creusait là où l'on croyait trouver de l'eau le plus facilement. Quand je parle de sources, j'entends un petit filet d'eau qui oblige d'établir une digue afin de retenir l'eau dans une fosse creusée momentanément, où elle couvre le lin. » (Ceci revient donc au même, à ce qu'observe M. Gill, comme si on changeait l'eau d'heure en heure, selon la nouvelle méthode, jusqu'à ce qu'elle en découle absolument incolore).

Le renouvellement continuel *d'eau fraîche et pure*, empêche à ce qu'il paraît, la matière colorante (dont je parlerai plus bas) de se déposer, vu que l'eau la dissout et l'enlève successivement après qu'elle a été extraite du lin. Je trouvai plus tard l'occasion de m'en convaincre, *en établissant une fosse suivant cette méthode, par laquelle j'obtins du lin d'un beau blanc, pendant que le même lin dans plusieurs autres fosses qui n'avaient point d'écoulement*, quoiqu'établies dans la même terre, et recevant la même eau, *était d'une nuance très-foncée.*

Ma position ne me permettait pas alors, de me livrer à des expériences, sur une échelle proportionnée à l'importance de la chose. Cependant je rendrai compte des essais que je parvins à faire. D'après le résultat que j'obtins, je fus convaincu, que le rouissage du lin dans l'eau, devait être modifié suivant différentes circons-

verschieden abgeändert werden muß, und überall von den Verhältnissen abhängt, welche Quellen, Bäche, Sümpfe, Moose ꝛc. in der Nähe des Feldes, auf welchem der Flachs gebaut wird, so lange derselbe noch auf die gewöhnliche Weise gezogen wird, darbieten. Die Farbe des Flachses hängt, nach dem Wässern, gar sehr von den folgenden Umständen ab, nämlich:

von der Reife des Flachses vor dem Raufen.

von dem Grade der Fäulniß des stillstehenden Wassers;

von den Mineralien, welche das Wasser enthält;

ob der Flachs in einer bloßen gewöhnlichen Grube, oder in einer solchen geröstet wird, in welcher ein kleiner Bach oder überhaupt fließendes Wasser gedämmt wird; oder ob, was zuweilen der Fall ist, nach und nach mehrere Bündel Flachs in derselben Grube gewässert werden, wo dann jeder einzelne Bündel von dem beschmuzenden Färbestoffe ergriffen wird, der durch die Gährung der früheren erzeugt wurde.

In dem Verlaufe meiner Beobachtungen fand ich die Menge und Auflösbarkeit des Färbestoffes immer in umgekehrtem Verhältnisse mit dem Grade der Reife, und in dem allerreifsten Flachse fand ich einen Grundstoff, von dessen Daseyn in dem Flachse ich ehevor niemals etwas gehört habe, nämlich Eisen, von welchem man sagen kann, daß es in reifem Flachse im Ueberfluße vorhanden ist.

Am unreifen Flachse fand ich den Färbestoff im Wasser auflösbar; er wurde aber immer weniger und weniger auflösbar, bis das Wasser endlich wenig oder gar keine Wirkung mehr auf denselben äußerte. Die Länge der Zeit, während welcher der Flachs geröstet werden muß, hängt, in einem gewissen Grade, von der Witterung ab, aber noch weit mehr von dem Grade der Reife, als die meisten Landleute zu glauben scheinen.

In dem unreifen Flachse befinden sich die Säfte in einem schleimigen Zustande; daher ihre Auflösbarkeit im Wasser. Wenn der Flachs noch unreif gewässert wird, unterstüzt der Schleim durch seine Auflösbarkeit den Zwek der Wässerung noch mächtig, indem er die Gährung fördert. Wenn man aber den Flachs so lange auf dem Felde stehen läßt, bis er eine rostbraune Farbe erhält und der Saame ganz reif geworden ist, werden die schleimigen Säfte der Pflanze in harzige verwandelt, und sind, als solche, nicht mehr im Wasser auflösbar, außer man wendet besondere Auflösungsmittel an.

(Der Beschluß folgt.)

tances locales, et qu'il dépend des rapports que présentent des sources, des ruisseaux, des marais, etc., aux environs du champ où le lin est cultivé suivant la méthode accoutumée jusqu'ici. La couleur du lin après le rouissage dans l'eau, dépend beaucoup des circonstances suivantes, savoir:

Du degré de maturité du lin, au moment de l'arracher;

Du degré de putréfaction de l'eau stagnante;

Des minéraux contenus dans l'eau;

Si le lin est roui dans une fosse ordinaire, ou si elle est traversée par un ruisseau ou petit courant d'eau quelconque; ou bien (ce qui est quelquefois le cas) si la même fosse sert au rouissage de plusieurs quantités de lin, qu'on y fait tremper successivement, ce qui est cause que *la matière colorante*, déposée par les premiers paquets rouis dans la fosse, s'attache au lin des trempées suivantes, et en gate la couleur.

Dans le courant de mes obsarvations, je trouvai la quantité et la dissolubilité de la matière colorante, toujours en raison inverse avec le degré dematurité, et dans le *lin le plus mûr* je trouvai un principe de l'existence duquel dans le lin, je n'avais jamais entendu parler auparavant, c'est *le fer*, dont on peut dire qu'il existe en excès dans le *lin parfaitement mûr*.

Dans le lin récolté avant son entière maturité, je trouvai la matière colorante, dissoluble dans l'eau; mais elle devenait successivement moins dissoluble, jusqu'à ce qu'enfin l'eau ne montrait que peu ou point d'effet sur elle. L'espace de temps nécessaire au rouissage du lin, dépend en quelque sorte de la température de l'air, mais encore beaucoup plus que les gens de la campagne paraissent le croire, du degré de sa maturité.

Dans *le lin qui n'est pas mûr*, la sève n'est parvenue qu'à l'état de *mucilage;* c'est pourquoi elle est soluble dans l'eau. En faisant tremper dans l'eau, le lin avant sa parfaite maturité; le mucilage par sa solubilité, favorise fortement le rouissage, en accélérant la fermentation. Mais si on laisse le lin sur pied jusqu'à ce qu'il a pris une *teinte de rouille foncée*, et que la graine est devenue parfaitement mûre, la substance *mucilagineuse* de la plante se trouve convertie en substance *résineuse*, et cesse par conséquent, d'être *soluble dans l'eau*, à moins qu'on ne mette en usage des dissolvans particuliers.

(*La fin au prochain numéro.*)

AVIS.

Ensuite d'ordre supérieur, il sera procédé au Château-baillival de Moutiers, le Samedi, 15 octobre 1825, dix heures du matin, à la vente par enchères publiques, des bois ci-après, provenant des coupes de l'Etat:

1.° Dans la Haute-Joux de Bérois, un arbre de roue, 186 billes de sciage, et en cordes	744 ½
Plus, de bois chablis, . . . idem	112
2.° Au droit des Ecorcheresses, . . .	1144
3.° A l'envers des Ecorcheresses, . .	495 ½
4.° Dans la Haute-Joux de Montgirod, bois de saule, ...	127
Toises	2123

Les billes et l'arbre de roue pourront être exportés du Canton.

Les amateurs pourront prendre connaissance des conditions au Greffe-baillival dudit Moutier.

Moutier, le 4 octobre 1825.

Le Lieutenant-baillival pour M. le Grand-Baillif en congé, GOBAT.

Le public est prévenu, que le Vendredi, 21 octobre 1825, neuf heures du matin, et le lendemain s'il échet, dans la maison de feu Abraham Schaffter, vœble, a Moutier; il sera procédé à la vente par enchères publiques, des biens-fonds ci-après, appartenant à la communauté conjugale dudit défunt et de sa veuve, dame Madeleine Voiréchon, demeurant audit Moutier:

Plusieurs pièces de terre, avec une maison, le tout sis sur la montagne de Moutier, appartenant moitié à la communauté exposante, et moitié au Sr. David Schaffter, tanneur, consentant à la vente;

Une portion de métairie au Plainfayen, commune de Perrefitte;

Une moitié de métairie aux Ecorcheresses;

Plusieurs pièces de terre au même lieu;

Une portion de métairie sur Grättery.

Les conditions seront favorables; les amateurs pourront en prendre connaissance au Greffe-baillival et chez le Sr. Samuel Schaffter, agent de droit à Moutier.

Le Secrétaire-baillival, *Boll.*

On fait savoir, que Lundi, dix octobre courant, à huit heures précises du matin; Mercredi, 12 dudit mois, à la même heure, et jours suivans, dans le bâtiment dépendant de la factorerie des sels à Porrentruy; il sera procédé, devant le Notaire soussigné, à la vente volontaire, par adjudication publique, aux plus offrant et derniers enchérisseurs, d'un mobilier consistant en meubles meublans, tableaux, lutterie, linge, batterie de cuisine, bétail, chars, équipages, harnois, etc. On accordera du terme pour le paiement du prix des objets de grande valeur.

Messieurs les Maires des communes du Bailliage de Porrentruy, sont priés de publier le présent avis dans leurs communes respectives, aussitôt après sa réception.

Porrentruy, le 5 octobre 1825.

Signé Berbier, Notaire de Bailliage.

Le public est prévenu, que le 28 juillet 1825, Jean Latscha, de la Scheulte, cultivateur, demeurant au Clos-Gorgé, commune de Mervelier, a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne de Joseph Latscha, receveur, demeurant à ladite Scheulte; qu'en conséquence, ledit Latscha (Jean) ne peut plus plaider, transiger, emprunter, recevoir des capitaux, en donner décharge, aliéner, ni donner ses biens d'hypothèques, sans l'assistance de ce Conseil.

Moutier, le 4 octobre 1825.

Le Secrétaire-baillival, *Boll.*

Adjudication préparatoire.

On donne avis au public, qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal de Préfecture du Bailliage des Franches-Montagnes, le 20 janvier écoulé, enregistré à Saignelegier, le 27 même mois; à la requête de M. Jean-Baptiste Girardin, Notaire de Bailliage, demeurant aux Cuffattes, agissant en qualité d'administrateur des biens du Sr. Pierre-Ignace Vermeille, du Bémont, absent pour les armées de France; il sera Mercredi, neuf novembre prochain, dix heures du matin, au lieu du Bémont, dans une des portions de maison à vendre ci-après rappelées, dit chez Alexis, par-devant M.e Pierre-Joseph-Xavier Aubry, Notaire de Préfecture à la résidence de Saignelégier, procédé à l'adjudication préparatoire, s'il y a lieu, des immeubles appartenant audit absent, situés dans le ban et territoire de la commune du Bémont, consistant; savoir:

1.° Une pièce de terre, nature labourable, lieu dit à Clos dedoz, chez Augustin, contenant dix béquilles trois perches, entre le finage, de midi; les Breuleux, de minuit, estimée en total, deux cent-vingt francs suisses, soit cinq écus neufs par béquille, ... 220

2.° Une autre, même nature, dit ès-Ruages, contenant cinq béquilles et demie, entre Pierre-Joseph Girardin, de vent; les Breuleux, de bise, estimée quatorze fr. la béquille, fait pour ledit contenu 77

3.° Une autre, même nature, dit avas la vie de la Grand-Fin, contenant quinze béquilles, entre la

veuve et héritiers Xavier Girardin, de midi; Pierre-Joseph Girardin, de minuit, estimée à seize francs la béquille, fait pour ledit contenu . . . 240

4.° Un autre, contenant un journal, dit à Clos dedos, entre les Breuleux, de midi; François-Joseph Vermeille, de minuit, estimée dix-huit fr. la béquille, fait pour ledit contenu . . . 360

5.° Une autre, en nature de clos, vers la maison chez Alexis, contenant quatre béquilles deux perches, estimée à vingt-six francs la béquille, fait 117

6.° Le sixième d'un partage de maison, dit chez Alexis, situé au Bémont; d'un jardin, grenier et accessoires, estimés à soixante-quatre francs, ci 64

7.° Le tiers d'un partage de maison et accessoires, dit chez Augustin, situé au haut du village du Bémont, estimé à quatre-vingt fr. suis., ci . . 80

8.° Et un tiers de journal de clos, situé sur midit dudit partage, estimé à vingt-huit liv. suis. la béquille, fait 186 66⅔

Toutes lesquelles estimations partielles serviront de première mise à prix, et les amateurs pourront prendre connaissance des conditions de l'enchère en l'étude du Notaire soussigné, où le cahier des charges est déposé; l'original de la présente dûment enregistré.

Saignelégier, le 27 septembre 1825.

P.-J.-X. Aubry, Notaire de Préfecture.

Getraidepreise des Kornmarkts in Bern, vom 27. September 1825.

Mittelpreis von einem Mäß

Kernen . . . 15 btz. 6⅕ rap.

Gerste . . .	7 btz. 2 rp.	—	0 btz. 0 rp.
Haber der Mütt	62 „ 2 „	—	74 0

Prix des grains au marché de Berne, du 27 septembre 1825.

Prix moyen du Boisseau

Epeautre égrugé, 15 bz. 6⅕ rap.

Orge	7 bz. 2 rp.	0 bz. 0 rp.
Avoine (le sac) .	62 » 2 »	74	0

Getraidepreise des Kornmarkts in Basel, vom 30. September 1825.

Preis von einem Sack.

Kernen . . .	10 fr. 3 btz.	—	14 fr. 0 btz.
Gerste . . .	6 „ 6 „	—	0 0
Haber . . .	0 „ 0 „	—	0

Prix des grains au marché de Bâle, du 30 septembre 1825.

Prix du sac.

Epeautre égrugé.	10 fr. 3 bz.	—	14 fr. 0 bz.
Orge , . . .	6 » 6 »	—	0 0
Avoine	0 » 0 »	—	0

Kornmarkt-Preis Pruntrut, den 6. October 1825.

	Das Bern-Mäß	
Mittel-Preis.	Batz.	Rap.
Kernen.	13	—
Mischelkorn	9	—
Haber	5	—
Gersten	7	5
Poschi	6	—
Wicken	5	5
Erbsen	—	—
Delsperg, den 5. October 1825.		
Kernen	15	5
Mischelkorn	—	—
Gersten	—	—
Erbsen	—	—
Haber	—	—

PRIX DES GRAINS.

Porrentruy, du 6 octobre 1825.

	La mesure de Berne.	
Prix moyen.	Batz.	Rap.
Epeautre égrugé	13	—
Epeautre mélangé	9	—
Avoine	5	—
Orge	7	5
Boige	6	—
Vesces	5	5
Pois	—	—
Delémont, du 5 octobre 1825.		
Epeautre égrugé	15	5
Epautre mélangé	—	—
Orge	—	—
Pois	—	—
Avoine , ...	—	—

Porrentruy. Pain blanc, la livre – btz. 9 rap. Pain mi-blanc – btz. 8 rap. Pain bis – btz. 6 rap. Le bœuf la liv. 19 rap. Le veau 23 rap. Le mouton 20 rap.

Delémont Pain blanc, la livre – btz. 11 rap. Pain mi-blanc – btz. 10 rap. Le bœuf, la liv. 19 rp. Vache, 15 rp. Le veau 19 rp. Le mouton 17 ½ rp.